

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2026/2/013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 09 avril 2026

Le neuf avril de l'an deux mille vingt-six à 19h30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Étaient présents : : Messieurs X. PASSET, T. FLEUREAU F. FORTIN, L. FOURNIER, F. GACH, D. LETEMPLE, F. DATHY et Mesdames B. CARPENTIER, J. CHARPENTIER, M-A. HERBLOT, N. LERICHE M. LONCQ, A. DHEILLY et M. FAXELLE.

Pouvoirs : Mme D. FURGEROT donne pouvoir à Mr D LETEMPLE.

Excusés : Mme D. FURGEROT

Mme Margaux LONCQ a été nommé secrétaire de séance

Objet : Affectation des résultats cumulés

Le Conseil Municipal, constate que le compte financier unique section fonctionnement fait apparaître un excédent de 39 696.82 euros pour l'année 2025 auquel on ajoute l'excédent de 2024 d'un montant de 98 445.84€ soit un montant total de 138 142.66€ et décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

-recette d'investissement au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » la somme de 36 000.00 euros ;

-recette de fonctionnement au compte 002 » excédent de fonctionnement reporté » la somme de 102 142.66euros.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, et après en avoir délibéré, vote l'affectation du résultat cumulé 2025.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2026.04.16 08:00:30 +0200
Ref:10834636-16336219-1-D
Signature numérique
le Maire